

Bureau de mise en marché des bois

Bilan annuel des ventes

Année 2019-2020

MINISTÈRE DES FORÊTS, DE LA FAUNE ET DES PARCS

La version intégrale de ce document est accessible sur le site Web
www.bmmb.gouv.qc.ca

© Gouvernement du Québec
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
ISBN (PDF) : 978-2-550-87753-0

Table des matières

1	Mise en contexte	4
2	Faits saillants de l'année 2019-2020	5
3	Synthèse des indicateurs/Cibles/Résultats	6
4	Résultats de l'offre et des ventes de bois	7
	4.1 Volumes de bois offerts et vendus	7
	4.2 Taux d'adjudication	9
5	Atteinte des objectifs	12
	5.1 Un marché libre qui ouvre l'accès aux bois de la forêt publique	12
	5.2 Un marché libre qui encourage l'utilisation optimale de la ressource.....	13
	5.3 Un marché libre dynamique qui encourage la relève entrepreneuriale	15
	5.4 Un marché libre qui permet d'obtenir la juste valeur des bois.....	17
	5.5 Un marché libre qui offre une expérience client simple, qui constitue une opportunit d'affaires positive	19
6	Conclusion	21

Liste des tableaux

Tableau 1 – Bilan par région d'attribution de l'ensemble des volumes et secteurs offerts/vendus sur le marché libre et du taux d'adjudication – Année financière 2019–2020	10
Tableau 2 – Taux d'adjudication 1er tour des volumes réguliers toutes essences par région d'attribution – Année 2019–2020	11
Tableau 3 – Portrait des volumes réguliers invendus toutes essences au 1er tour pour l'année financière 2019–2020	11
Tableau 4 – Nombre d'acheteurs par année de 2013 à 2019.....	15
Tableau 5 – Évolution des prix moyens gagnants (\$/m ³) toutes essences par région d'attribution pour les années financières de 2015 à 2019 incl.	18

Liste des figures

Figure 1 – Bilan par région des volumes réguliers offerts et vendus toutes essences par rapport à la cible annuelle – Année financière 2019–2020	8
Figure 2 – Bilan par région des volumes réguliers offerts et vendus toutes essences par rapport à la cible 3 ans.....	9
Figure 3 – Répartition des volumes vendus à des acheteurs avec et sans GA	12
Figure 4 – Représentation des volumes totaux vendus sur le marché libre par région d'attribution et ratio des acheteurs sans garantie d'approvisionnement – Année 2019–2020	13
Figure 5 – Répartition des volumes additionnels offerts (Mm ³) – Année financière 2019–2020.....	14
Figure 6 – Répartition des volumes additionnels vendus (Mm ³) par type de volumes – Année financière 2019–2020	14
Figure 7 – Répartition des types d'acheteurs sur le marché libre basée sur les volumes vendus 2019–2020	16
Figure 8 – Répartition par région des nouveaux acheteurs sur le marché libre – Année 2019–2020	17
Figure 9 – Évolution des revenus des contrats du BMMB pour la période de 2015 à 2019	19
Figure 10 – Évolution de l'utilisation de la mise électronique de 2012 à 2019	20

1 Mise en contexte

Chaque année, le Bureau de mise en marché des bois (BMMB) effectue des ventes aux enchères afin d'offrir des volumes de bois sur un marché libre. Ce système permet d'accroître l'accessibilité à la ressource et favorise son utilisation optimale.

Les ventes du BMMB contribuent à répondre aux grands enjeux forestiers de l'heure. Ainsi, en plus de permettre d'évaluer la juste valeur des bois sur pied dans les forêts du domaine de l'État, les ventes sont offertes de façon soutenue et constante tout au long de l'année sur l'ensemble du territoire forestier québécois. Elles contribuent de cette manière à la prévisibilité des approvisionnements forestiers.

Le BMMB met en vente des volumes additionnels sur le marché libre, en sus des volumes réguliers. En facilitant l'accès à des volumes de bois qui trouvent difficilement preneurs, le BMMB encourage l'utilisation optimale de la ressource et contribue à l'accroissement de la production de bois.

Le BMMB s'est doté au courant de la dernière année d'indicateurs afin de vérifier l'atteinte des cibles fixées. Une reddition annuelle permettra de vérifier les résultats obtenus. Ce document présente donc le bilan annuel des ventes aux enchères de bois effectuées durant l'année 2019-2020. Il présente également certaines informations sur l'avancement de la période quinquennale 2018-2023 qui en est à sa troisième année de vente complétée.

Afin d'apprécier la contribution des ventes à l'enchère aux approvisionnements des usines de transformation, il importe de rendre compte des volumes qui ont été offerts sur le marché par rapport aux cibles initialement planifiées dans les scénarios d'approvisionnement. Par ailleurs, une attention particulière est portée à l'atteinte des objectifs fixés pour l'année, ainsi qu'aux prix de vente obtenus, afin de s'assurer qu'ils reflètent bien la réalité du marché et la juste valeur des bois.

Au cours de l'année 2019-2020, le BMMB a mené cinq vagues de ventes qui ont permis de dépasser la cible de l'offre annuelle de bois. Malgré une situation économique particulière notamment avec la taxe américaine et un marché dans lequel les prix ont diminué, le BMMB a maintenu un succès de vente appréciable de 80 %.

2 Faits saillants de l'année 2019-2020

Au cours de l'année 2019-2020, le BMMB a offert et vendu un volume important de bois sur le marché libre, permettant d'assurer l'approvisionnement de plusieurs entreprises forestières, et ce, malgré la situation économique plus difficile.

- Volumes de bois offerts toutes essences : 7,7 Mm³
- Volumes de bois vendus toutes essences : 6,2 Mm³
- Taux d'adjudication en volume : 80 %
- Nombre de secteurs offerts : 233
- Nombre de secteurs vendus : 175
- Taux d'adjudication en nombre de secteurs : 75 %
- Nombre d'acheteurs : 58

3 Synthèse des indicateurs/cibles/résultats

Au cours de l'année 2019-2020, des indicateurs ont été identifiés afin de compléter le présent bilan en vue de rendre compte de l'atteinte des objectifs fixés pour l'année par l'organisation. Les cibles identifiées se basent sur l'historique des secteurs offerts et vendus depuis 2013 et sur le plan d'action 2019-2020 de la Direction des opérations territoriales de mise en marché (DOTMM). Pour les volumes réguliers offerts, ils correspondent à 25 % des volumes attribuables annuellement à l'échelle du territoire forestier québécois. Les mesures de simplification quant à elles visent à offrir une expérience client simple, qui constitue une opportunité d'affaires positive. Les résultats des indicateurs identifiés pour l'année 2019-2020 sont présentés et expliqués dans les sections suivantes.

Indicateur	Cible	Résultats	Appréciation
Volumes réguliers offerts en 2019-2020	6,375 Mm ³	6,65 Mm ³	
Volumes réguliers offerts 2018-2023 - cible 3 ans	19,1 Mm ³	17 Mm ³	
Taux d'adjudication annuel	78 %	80 %	
Taux d'adjudication 1 ^{er} tour volumes réguliers	75 %	77 %	
Proportion des volumes vendus à des acheteurs sans GA	40 %	41 %	
Volumes additionnels offerts	1 Mm ³	1,1 Mm ³	
Proportion des volumes optionnels désirés	5 %	11 %	
Nombre d'acheteurs	60	58	
Proportion des volumes vendus: entrepreneurs/coopératives/groupements/autres	40 %	40 %	
Nombre nouveaux acheteurs	2	10	
Prix moyen gagnant toutes essences	Rendre compte	14,76 \$/m ³	
Revenus des contrats	Rendre compte	89,7 M\$	
Mesures de simplification	2	2	
Procédure d'accompagnement	Mise en œuvre	Fait	
Proportion des soumissions numériques	70 %	73 %	

Légende d'appréciation :

	Cible atteinte ou dépassée
	Résultat satisfaisant, inférieur à la cible – à surveiller
	Résultat insatisfaisant, inférieur à la cible – à corriger

4 Résultats de l'offre et des ventes de bois

4.1 Volumes de bois offerts et vendus

Les ventes de l'année 2019-2020 auront permis d'offrir un volume important, permettant d'atteindre la cible annuelle. Ainsi, ce sont plus de 25 % des bois attribuables qui ont été mis en vente sur le marché libre de façon soutenue et qui ont trouvé preneur, assurant ainsi une certaine prévisibilité des approvisionnements des entreprises.

Indicateur	Cible	Résultats	Appréciation
Volumes réguliers offerts en 2019-2020	6,375 Mm ³	6,65 Mm ³	
Volumes réguliers offerts 2018-2023 - cible 3 ans	19,125 Mm ³	17 Mm ³	

Volumes totaux

Au cours de l'année 2019-2020, le BMMB a offert un volume de bois sur le marché libre de 7,7 Mm³ toutes essences (5,5 Mm³ en sapin, épinettes, pin gris et mélèzes [SEPM]) réparti dans 233 secteurs de vente. Ce volume inclut les volumes réguliers et des volumes additionnels. La plus importante offre de volume de bois de l'année s'est réalisée dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean avec 1,5 Mm³, suivi par la région de la Mauricie avec 1 Mm³ offert. Du côté du nombre de secteurs offerts, c'est dans les régions du Bas-Saint-Laurent et de la Mauricie que le BMMB a offert la plus grande quantité de secteurs, en y affichant respectivement 31 et 42 secteurs pour ces deux régions. Les volumes offerts y sont moins élevés par rapport à d'autres régions, mais se répartissent sur de nombreux secteurs de plus faible dimension.

De l'offre aux enchères de 7,7 Mm³, un volume de 6,2 Mm³ toutes essences (4,5 Mm³ en SEPM) a trouvé preneur auprès des acheteurs du marché libre. Au cours de cette période, c'est un total de 175 contrats de vente de bois qui ont été signés avec 58 acheteurs.

Volumes réguliers

Les volumes réguliers du BMMB correspondent aux volumes minimaux de bois requis sur le marché libre pour établir la valeur marchande des bois sur pied. Ceux-ci correspondent à 25 % des volumes pouvant être récoltés en forêt publique et sont représentatifs des volumes offerts en garantie d'approvisionnement (GA). Cette cible d'offres annuelle se situe à 6,375 Mm³. Globalement, l'offre annuelle de bois en volumes réguliers en 2019-2020 fut de 6,65 Mm³, dépassant la cible annuelle prévue. Pendant cette période et par l'entremise des 216 secteurs réguliers offerts à l'enchère, la majorité des divisions territoriales ont rempli leur mandat en offrant la totalité des volumes réguliers prévus à leurs cibles régionales annuelles (figure 1). Certaines régions n'atteignent pas la cible annuelle de l'offre en raison de l'avancement de la période quinquennale (en avance sur la cible trois ans) alors que d'autres régions ont offert des volumes additionnels de bois importants issus des renonciations des bénéficiaires de garantie d'approvisionnement (BGA) ou des volumes non récoltés (VNR) de la période précédente (voir section 5.2).

En termes de vente, 5,46 Mm³ de volumes réguliers ont trouvé preneur auprès des acheteurs sur le marché libre, correspondant à 164 secteurs vendus.

Figure 1 – Bilan par région des volumes réguliers offerts et vendus toutes essences par rapport à la cible annuelle – Année financière 2019–2020



Avancement de l'offre et de la vente des volumes réguliers de la période quinquennale 2018-2023

L'année 2019-2020 représentait la 3^e année de vente de la période quinquennale 2018-2023, le BMMB ayant débuté ses ventes pour cette période à l'année 2017-2018. Le BMMB a offert à ce jour 17 Mm³ en volumes réguliers associés à 511 lots de bois. Bien que l'offre actuelle accuse un retard de 2,1 Mm³ par rapport à la cible cumulée de trois ans qui est de 19,1 Mm³, les résultats ventilés par région d'attribution mis en lumière à la figure 2 sont satisfaisants, et ce, considérant les particularités opérationnelles vécues dans certaines régions. Spécifiquement, les régions de l'Outaouais et du Nord-du-Québec ont des enjeux importants d'harmonisation, ce qui contraint le BMMB à ne pouvoir offrir des volumes de bois sur une portion de ces territoires, notamment l'unité d'aménagement 074-51 et la zone d'intégration 106. La région de la Côte-Nord accuse également un certain retard par rapport à sa cible. Toutefois, cette région doit fournir une offre de bois considérable associée aux volumes issus des renonciations des BGA.

Ainsi, suivant trois années de vente, le BMMB a vendu 15,1 Mm³ en volumes réguliers toutes essences associés à 437 secteurs.

Figure 2 – Bilan par région des volumes réguliers offerts et vendus toutes essences par rapport à la cible 3 ans



4.2 Taux d'adjudication

Malgré une situation économique plus difficile, les secteurs offerts se sont vendus dans les mêmes proportions qu'historiquement, et ce, pour l'ensemble des volumes offerts. Ainsi, le prix obtenu demeure en équilibre avec les prix du marché et permettra d'établir la juste valeur des bois sur pied.

Indicateur	Cible	Résultats	Appréciation
Taux d'adjudication annuel	78 %	80 %	
Taux d'adjudication 1 ^{er} tour volumes réguliers	75 %	77 %	

Taux d'adjudication annuel

En visant un équilibre avec le taux d'utilisation des garanties d'approvisionnement (GA), le BMMB s'est doté d'une cible de 78 % comme taux d'adjudication annuel pour l'année 2019-2020, soit le taux d'utilisation des GA en 2018-2019. Au cours de cette période, le succès des ventes s'est conclu à 80 %, ce qui correspond pratiquement à la cible identifiée. Le tableau 1 présente par région le taux d'adjudication annuel comprenant tous les secteurs offerts aux enchères. Ceux-ci sont comptabilisés une seule fois, en y retenant la dernière mise en vente d'un secteur. On y illustre notamment l'importante variation régionale du succès de vente, en y relevant des écarts allant de 41 % à 100 %.

En 2019-2020, le BMMB a vendu la presque totalité (90 % et plus) des volumes offerts sur le marché libre dans six régions, soit : Bas-Saint-Laurent, Saguenay–Lac-Saint-Jean, Estrie, Témiscamingue, Lanaudière et les Laurentides. Par ailleurs, le faible succès de vente pour d'autres régions est en partie imputable à la conjoncture économique.

Tableau 1 – Bilan par région d'attribution de l'ensemble des volumes et secteurs offerts/vendus sur le marché libre et du taux d'adjudication – Année financière 2019–2020

Région d'attribution	Volumes		Nombre de secteurs		Taux d'adjudication	
	Offert (Mm ³)	Vendu (Mm ³)	Offerts	Vendus	Volumes (%)	Nbre de secteurs (%)
01-Bas-Saint-Laurent	0,26	0,24	31	25	94	81
02-Saguenay–Lac-Saint-Jean	1,52	1,52	29	29	100	100
03-Capitale-Nationale	0,12	0,08	7	3	64	43
04-Mauricie	1,08	0,75	42	26	70	62
05-Estrie	0,01	0,01	1	1	100	100
07-Outaouais	0,57	0,23	20	8	41	40
08-Abitibi	0,91	0,65	20	17	72	85
08-Témiscamingue	0,60	0,60	9	9	100	100
09-Côte-Nord	0,79	0,67	18	15	85	83
10-Nord-du-Québec	0,84	0,63	18	13	75	72
11-Gaspésie	0,54	0,35	19	12	65	63
12-Chaudière-Appalaches	0,06	0,05	5	4	86	80
14-Lanaudière	0,14	0,14	4	4	100	100
15-Laurentides	0,31	0,27	10	9	90	90
Total	7,7	6,2	233	175	80	75

Taux d'adjudication au 1^{er} tour des volumes réguliers

Afin d'évaluer le succès de ses ventes, le BMMB s'est aussi doté d'un indicateur sur le taux d'adjudication au 1^{er} tour de ses volumes réguliers. À partir des taux des années antérieures et de la conjoncture économique (situation économique défavorable), le BMMB a fixé ce taux à 75 %. Le tableau 2 qui suit présente le taux d'adjudication au 1^{er} tour, se définissant comme le succès de vente de la première mise en vente d'un secteur qui est majoritairement composé de volumes réguliers. Ainsi, chaque secteur est comptabilisé une seule fois.

Au cours de l'année financière 2019-2020, 77 % des volumes réguliers du BMMB ont été vendus au 1^{er} tour. Ce résultat est considéré satisfaisant puisqu'il se retrouve à seulement 1 % sous la moyenne des trois dernières années et ce, malgré le contexte économique difficile. Certaines régions seront toutefois à suivre de près, pour assurer une reprise des ventes à moyen terme.

Tableau 2 – Taux d'adjudication 1^{er} tour des volumes réguliers toutes essences par région d'attribution – Année 2019–2020

Région d'attribution	Offerts (Mm ³)	Vendus (Mm ³)	Taux d'adjudication 1 ^{er} tour (%)
01-Bas-Saint-Laurent	0,26	0,22	85
02-Saguenay-Lac-Saint-Jean	1,52	1,52	100
03-Capitale-Nationale	0,12	0,01	11
04-Mauricie	1,08	0,70	64
05-Estrie	0,01	0,01	100
07-Outaouais	0,56	0,14	25
08-Abitibi	0,93	0,61	66
08-Témiscamingue	0,08	0,08	100
09-Côte-Nord	0,45	0,45	99
10-Nord-du-Québec	0,70	0,63	90
11-Gaspésie	0,41	0,28	69
12-Chaudière-Appalaches	0,06	0,05	86
14-Lanaudière	0,14	0,14	100
15-Laurentides	0,31	0,27	90
Total	6,6	5,1	77

Par ailleurs, le tableau 3 présente un portrait des raisons de non-vente. On observe que 32 % des volumes invendus sont des secteurs pour lesquels le BMMB n'a reçu aucune mise et que 17 % des volumes sont des secteurs pour lesquels la plus haute mise était inférieure au prix minimum. On constate également que 26 % des volumes n'ont pas été vendus bien que la plus haute mise était supérieure au prix de réserve, puisque le BMMB a reçu moins de trois soumissions par secteur, critère de base pour adjudger un secteur lorsque les soumissions sont inférieures au prix estimé. Enfin, 2 % des volumes n'ont pas été vendus au premier tour, car l'acheteur s'est désisté au moment de la signature du contrat.

Plusieurs raisons peuvent rendre un secteur non attrayant et ainsi faire en sorte qu'il ne trouve pas preneur au premier tour. Les secteurs invendus seront pour la plupart réofferts par le BMMB dans de futures ventes.

Tableau 3 – Portrait des volumes réguliers invendus toutes essences au 1^{er} tour pour l'année financière 2019–2020

Raisons de non vente	Nombre de secteurs	Volumes réguliers toutes essences (Mm ³)	Proportion des volumes invendus (%)
Aucune mise	26	0,48	32
Mise <= Prix minimum	11	0,25	17
Prix minimum <= Mise <= Prix de réserve	13	0,35	23
Prix réserve <= Mise < Prix estimé	14	0,39	26
Mise > ou = Prix estimé (non vendu)	1	0,03	2
Total	65	1,51	100

5 Atteinte des objectifs

5.1 Un marché libre qui ouvre l'accès aux bois de la forêt publique

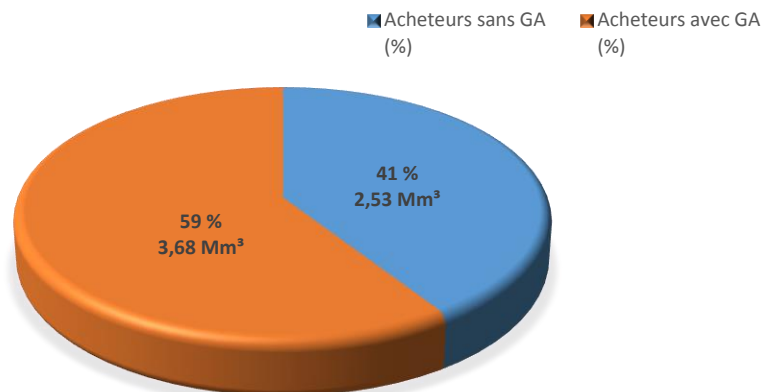
Dès sa mise en place, le marché libre des bois a connu un fort engouement auprès des entreprises qui ne détiennent pas de GA. En 2019-2020, le marché libre a encore une fois donné accès à la ressource à un grand nombre d'enchérisseurs, faisant en sorte que la proportion d'acheteurs sans GA s'est maintenue.

Indicateur	Cible	Résultats	Appréciation
Proportion des volumes vendus à des acheteurs sans GA	40 %	41 %	

Proportion des acheteurs sans garantie d'approvisionnement

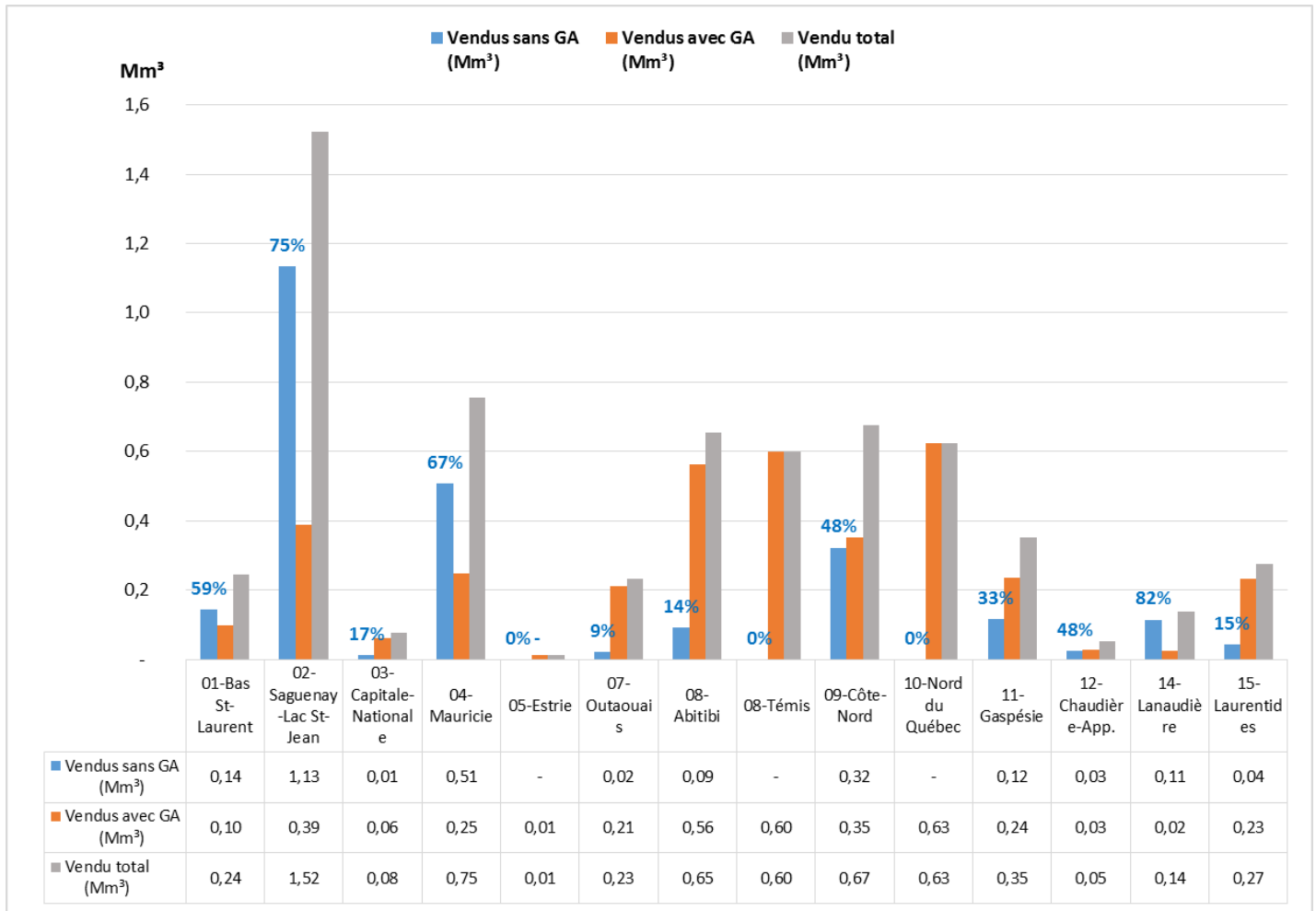
Afin d'assurer le libre accès aux bois de la forêt publique, le BMMB s'est doté d'un indicateur sur la proportion des volumes vendus à des acheteurs sans GA. À partir du niveau d'activité des années antérieures, le BMMB a fixé cette proportion cible à 40 % pour l'année 2019-2020. Au cours de cette période, le marché libre a permis à plus de 27 acheteurs sans GA d'acquérir des volumes de bois. De ce fait, 41 % des volumes ont été vendus à des acheteurs sans GA, équivalent à 2,53 Mm³ (figure 3), confirmant l'atteinte de la cible fixée.

Figure 3 – Répartition des volumes vendus à des acheteurs avec et sans GA



Dans certaines régions du Québec, les acheteurs sans GA sont fortement représentés et actifs sur le marché libre alors qu'ils sont très faiblement représentés dans d'autres régions, comme le démontre la figure 4. Cette information démontre que les opportunités d'affaires liées au marché libre sont variables d'une région à l'autre. Elles sont notamment directement liées à la structure industrielle régionale et aux marchés.

Figure 4 – Représentation des volumes totaux vendus sur le marché libre par région d’attribution et ratio des acheteurs sans garantie d’approvisionnement – Année 2019–2020



5.2 Un marché libre qui encourage l’utilisation optimale de la ressource

En 2019-2020, en plus des volumes réguliers, le BMMB a offert plus d’un million de mètres cubes additionnels, contribuant ainsi à l’optimisation de l’utilisation de la ressource forestière et de la production de bois. À ces volumes s’ajoutent une proportion intéressante de volumes optionnels à la récolte, correspondant à des tiges généralement non désirées par les BGA.

Indicateur	Cible	Résultats	Appréciation
Volumes additionnels offerts	1 Mm ³	1,1 Mm ³	
Proportion des volumes optionnels désirés	5 %	11 %	

Volumes additionnels mis en marché

Afin de maximiser la mise en marché des bois de la forêt publique, le BMMB s’est doté d’un indicateur sur les volumes additionnels mis en vente sur le marché libre, en sus des volumes réguliers. À partir des bois disponibles, le BMMB a fixé cette cible à 1 Mm³ pour l’année 2019-2020. Rendant notamment

l'accès à des volumes de bois qui trouvent difficilement preneurs, le BMMB encourage l'utilisation optimale de la ressource. La figure 5 illustre la proportion de ces volumes additionnels offerts. Du volume de bois offert de 7,7 Mm³ en 2019-2020, 86 % découlaient de l'offre en volume régulier, alors que 12 % provenaient de volumes renoncés par les BGA. Les autres types de volumes additionnels émanaient des VNR préliminaires de la période 2013-2018, des volumes libres de droits et d'éclaircies commerciales par l'entremise du volet entreprises d'aménagement forestier. En somme, c'est un volume de bois additionnel de 1,1 Mm³ qui a été offert sur le marché libre. La figure 6 quant à elle, illustre la ventilation des volumes additionnels vendus.

Figure 5 – Répartition des volumes additionnels offerts (Mm³) – Année financière 2019–2020

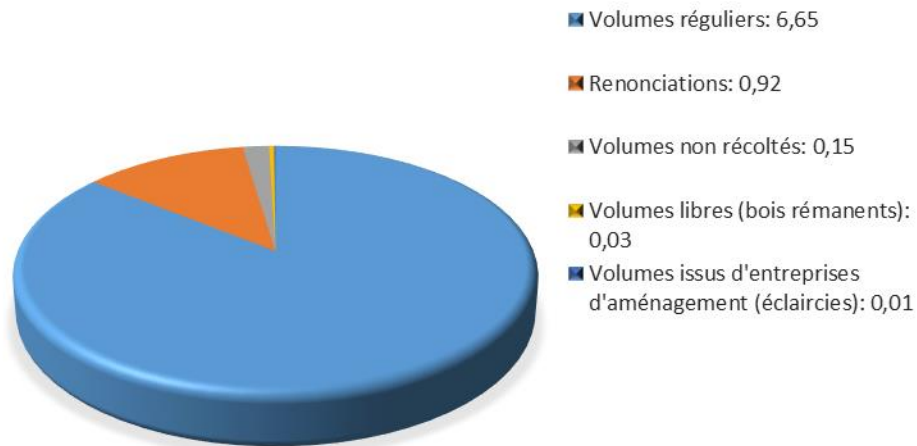
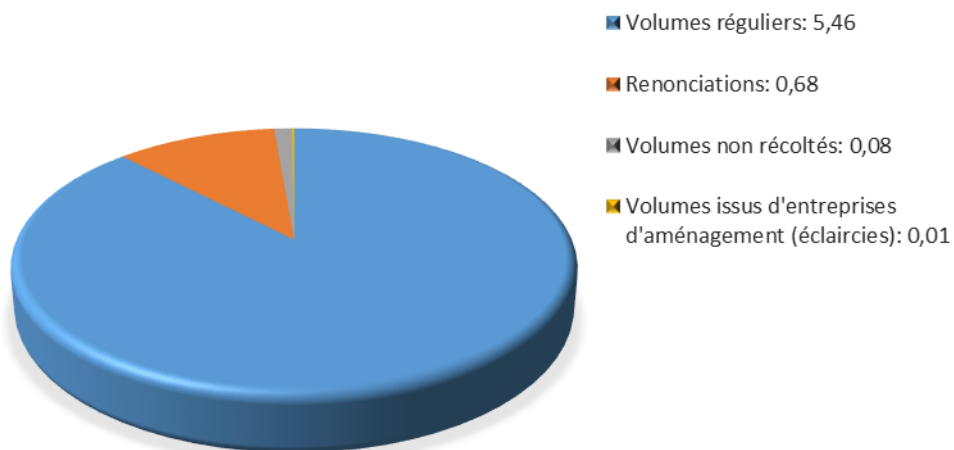


Figure 6 – Répartition des volumes additionnels vendus (Mm³) par type de volumes – Année financière 2019–2020



Proportion des volumes optionnels retenus

À chaque vague de vente, certains secteurs offerts sur le marché libre incluent des volumes optionnels. Ces volumes correspondent aux bois qui sont identifiés sans preneurs. Ils représentent néanmoins une opportunité significative pour valoriser davantage la ressource forestière. Le BMMB s'est doté pour l'année 2019-2020 d'une cible de 5 % des volumes optionnels désirés (achetés) par les acheteurs. Du volume optionnel offert de 0,36 Mm³ dans les secteurs vendus du BMMB, 11 % ont été désirés par les acheteurs en 2019-2020. La présence du marché libre permet ainsi de maximiser l'utilisation de volumes de bois qui dans d'autres circonstances seraient restés sur les parterres de coupes.

5.3 Un marché libre dynamique qui encourage la relève entrepreneuriale

Le marché libre représente une opportunité d'affaires importante pour un grand nombre d'enchérisseurs. Les acheteurs sont donc nombreux et leur nombre s'est maintenu pour l'année 2019-2020. Une grande proportion de ceux-ci est composée d'entrepreneurs, de coopératives et de groupements forestiers. De plus, plusieurs nouveaux acheteurs ont gagné des lots aux enchères, contribuant ainsi à rendre la ressource accessible à un grand nombre d'acteurs.

Indicateur	Cible	Résultats	Appréciation
Nombre d'acheteurs	60	58	
Proportion des volumes vendus: entrepreneurs/coopératives/groupements/autres	40 %	40 %	
Nombre nouveaux acheteurs	2	10	

Nombre d'acheteurs sur le marché libre

Afin de maintenir un marché libre des bois dynamique, le BMMB s'est doté d'un indicateur sur le nombre d'acheteurs. À partir du niveau historique présenté au tableau 4 et des volumes à offrir, le BMMB a fixé cette cible à 60 acheteurs pour l'année 2019-2020. Au cours de cette période, ce sont 58 acheteurs qui ont remporté des secteurs de vente sur le marché libre. Bien qu'inférieur à la cible, ce résultat s'avère satisfaisant étant près de la cible et équivalent à celui de l'année précédente. La situation doit toutefois être suivie de près, notamment dans certaines régions où le nombre d'acheteurs est moins important.

Par ailleurs, depuis le début de la période quinquennale 2018-2023, le BMMB a signé des contrats de vente de bois avec 84 acheteurs différents. Un nombre important d'acheteurs permet d'avoir des prix de marché justes et une saine concurrence.

Tableau 4 – Nombre d'acheteurs par année de 2013 à 2019

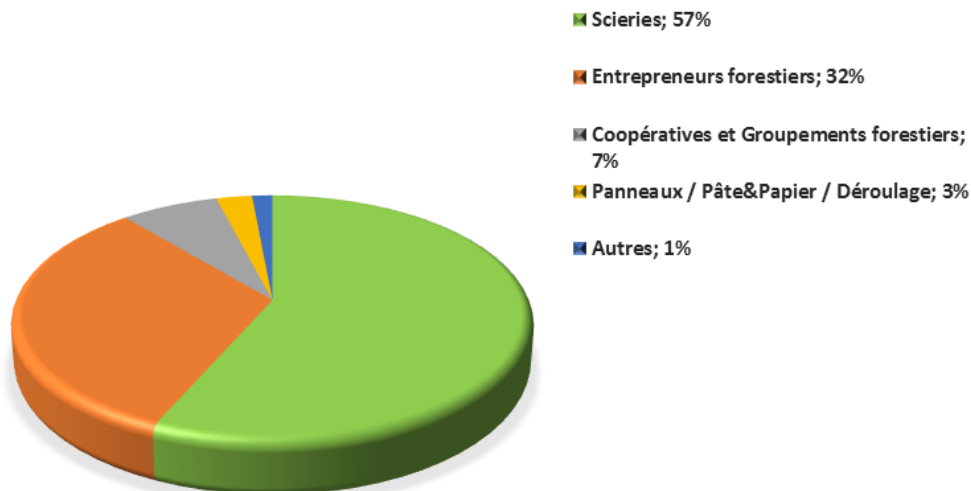
Année financière	Nombre d'acheteurs
2013-2014	65
2014-2015	65
2015-2016	74
2016-2017	62
2017-2018	60
2018-2019	55
2019-2020	58

Type d'acheteurs sur le marché libre

Plus que jamais, stimuler la relève de la main-d'œuvre est important pour assurer la pérennité du secteur forestier. Le marché libre peut contribuer significativement à cet effort en favorisant la relève entrepreneuriale. Le BMMB s'est doté d'un indicateur sur la proportion des acheteurs pour les types d'acheteurs entrepreneurs, coopératives, groupements forestiers et autres, afin de maintenir un seuil minimal à 40 % du volume vendu, soit près du niveau historique. En 2019-2020, ce sont majoritairement des acheteurs qui détiennent des scieries (57 %) qui ont effectué le plus grand nombre d'achats avec un volume totalisant 3,52 Mm³. Les entrepreneurs forestiers arrivent au deuxième rang avec 32 % des volumes (2 Mm³), suivi des coopératives et des groupements forestiers avec 7 % des volumes vendus (0,44 Mm³), tels présentés à la figure 7.

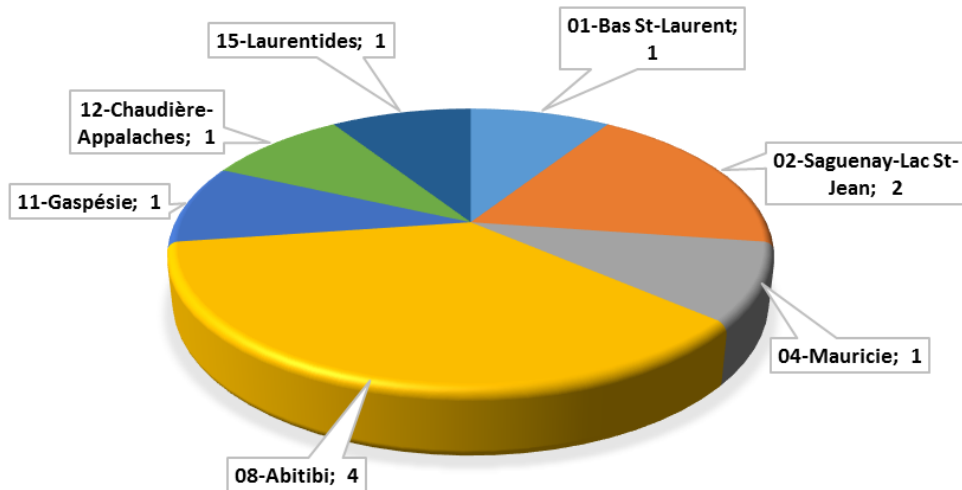
Bien que la cible soit atteinte avec une proportion de 40 % pour les entrepreneurs, coopératives, groupements forestiers et autres, il n'en demeure pas moins que cet indicateur doit être suivi de près puisqu'il représente un indice de la vitalité de la main-d'œuvre en exploitation forestière.

Figure 7 – Répartition des types d'acheteurs sur le marché libre basée sur les volumes vendus 2019–2020



Nouveaux acheteurs sur le marché libre

Toujours dans l'objectif de maintenir l'accessibilité à un marché libre des bois dynamique et d'encourager la relève entrepreneuriale, le BMMB s'est doté d'un indicateur sur les nouveaux acheteurs. Afin de permettre à de nouveaux intervenants d'avoir accès aux bois de la forêt publique, le BMMB s'est doté d'une cible de deux nouveaux acheteurs pour l'année 2019-2020, soit un pour le secteur nord et un pour le secteur sud. Au final, ce sont dix nouveaux acheteurs qui ont remporté des lots de bois offerts aux enchères durant cette période. Avec quatre nouveaux acheteurs, c'est dans la région de l'Abitibi où l'on recense le plus grand nombre de nouveaux acheteurs. Prendre note qu'un nouvel acheteur est dénombré dans deux régions puisque cet acheteur a remporté des secteurs dans deux régions différentes au cours de la même vague de vente. Les nouveaux acheteurs sont en majorité des entrepreneurs forestiers et leur répartition par région est présentée à la figure 8.

Figure 8 – Répartition par région des nouveaux acheteurs sur le marché libre – Année 2019–2020

5.4 Un marché libre qui permet d'obtenir la juste valeur des bois

Les ventes de l'année 2019-2020 contribueront à déterminer la valeur des bois qui sont récoltés sur l'ensemble du territoire forestier public. Les prix de vente obtenus reflètent un milieu compétitif et concurrentiel.

Indicateur	Cible	Résultats	Appréciation
Prix moyen gagnant	Rendre compte	14,76 \$/m ³	
Revenus des contrats	Rendre compte	89,7 M\$	

Prix moyen gagnant 2019-2020

Le mandat premier du BMMB est d'obtenir de justes prix de marché pour les ventes aux enchères dans le but d'établir la valeur marchande des bois sur pied pour les bois offerts en garantie d'approvisionnement. Par conséquent, le prix moyen gagnant des ventes aux enchères constitue un indicateur pour lequel le BMMB s'engage à rendre compte. Au cours de la dernière année, le prix moyen gagnant toutes essences a connu une diminution notable par rapport à l'exercice annuel précédent passant de 16,94 \$/m³ en 2018-2019 à 14,76 \$/m³ en 2019-2020. Le tableau 5 présente l'évolution des prix gagnants des cinq dernières années. La contraction des prix en 2019-2020 est directement en lien avec la situation des marchés où une dévaluation du prix des produits finis a aussi été observée entre 2018 et 2019 (référence Indice Pribec).

Par ailleurs, dans certaines régions spécifiques, un phénomène nouveau est à surveiller. Le manque de ressource en bois par rapport à la demande et le manque de main-d'œuvre influencent fortement à la hausse certains prix gagnants, créant un déséquilibre ponctuel sur le marché. Afin d'éviter d'obtenir des prix marginaux qui ne reflètent pas les conditions de marché, différentes pistes d'améliorations devront être considérées. Notamment, un volume accru de bois offert sur le marché libre pourrait permettre de stabiliser ces prix.

Tableau 5 - Évolution des prix moyens gagnants (\$/m³) toutes essences par région d'attribution pour les années financières de 2015 à 2019 incl.

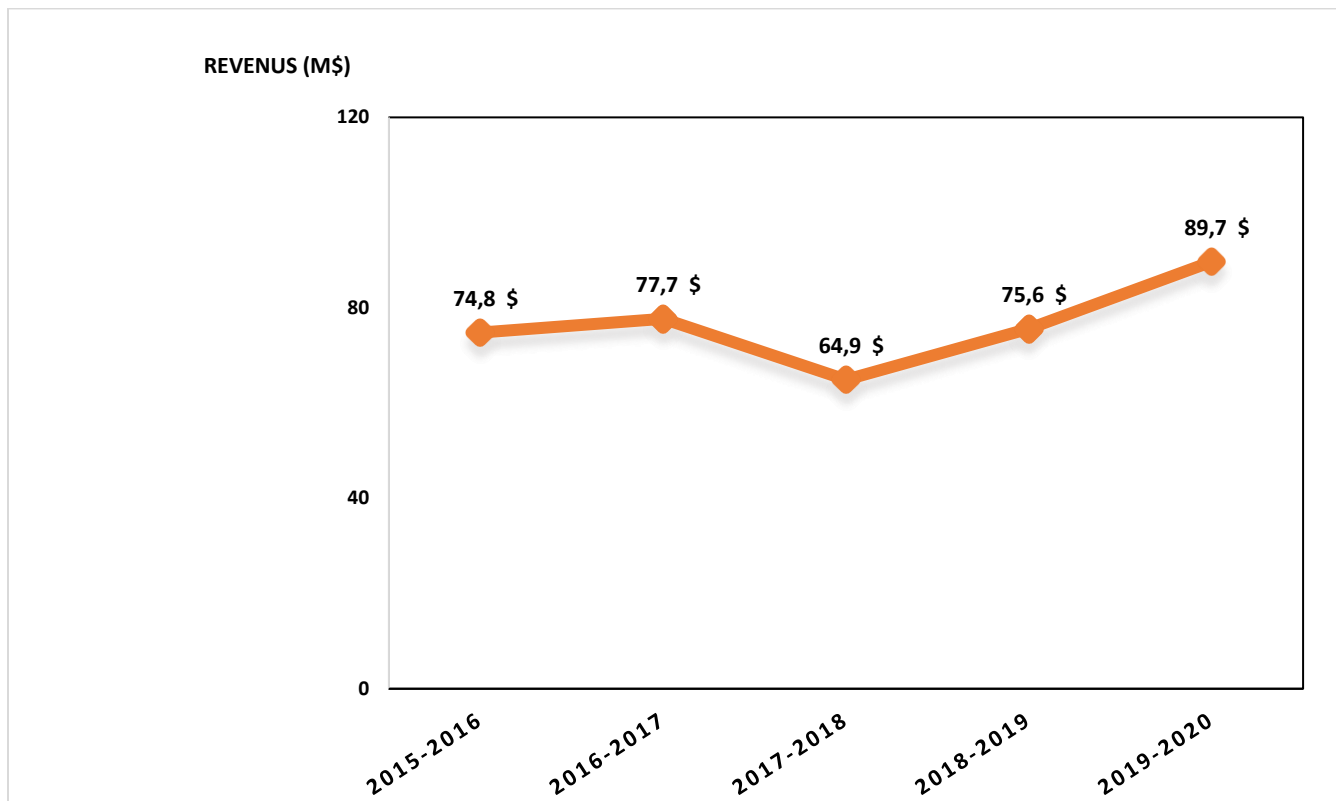
Région d'attribution	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
01-Bas-Saint-Laurent	18,11 \$	16,75 \$	17,33 \$	20,11 \$	16,27 \$
02-Saguenay–Lac-Saint-Jean	12,98 \$	13,79 \$	19,69 \$	24,27 \$	22,11 \$
03-Capitale-Nationale	5,30 \$	5,12 \$	5,16 \$	14,31 \$	8,25 \$
04-Mauricie	10,03 \$	10,48 \$	12,46 \$	16,61 \$	12,97 \$
05-Estrie	19,72 \$	21,84 \$	9,25 \$	18,07 \$	22,19 \$
07-Outaouais	5,67 \$	8,49 \$	3,50 \$	8,12 \$	6,28 \$
08-Abitibi	17,11 \$	14,40 \$	13,40 \$	21,06 \$	13,35 \$
08-Témiscamingue	3,49 \$	3,12 \$	4,10 \$	3,23 \$	3,20 \$
09-Côte-Nord	3,14 \$	3,27 \$	3,90 \$	7,88 \$	6,77 \$
10-Nord-du-Québec	15,78 \$	16,56 \$	24,17 \$	20,71 \$	22,17 \$
11-Gaspésie	12,74 \$	10,40 \$	6,06 \$	20,79 \$	13,20 \$
12-Chaudière-Appalaches	22,34 \$	22,71 \$	27,89 \$	26,83 \$	25,39 \$
14-Lanaudière	12,26 \$	10,16 \$	12,38 \$	10,05 \$	12,63 \$
15-Laurentides	8,66 \$	8,27 \$	7,91 \$	13,20 \$	12,64 \$
TOTAL	10,82 \$	9,69 \$	11,73 \$	16,94 \$	14,76 \$

Revenus des contrats du BMMB

Les revenus associés à la récolte des bois constituent une composante importante des bénéfices économiques générés par le secteur forestier. Ils permettent de justifier des investissements qui contribuent à la vitalité et à la pérennité du secteur. Par conséquent, le BMMB s'engage à rendre compte des revenus associés aux contrats de vente du marché libre.

Les revenus enregistrés provenant de la récolte des volumes de bois des contrats du BMMB pour l'exercice financier de 2019-2020 se sont conclus à 89,7 M\$. Par rapport aux cinq dernières années, l'année 2019-2020 aura été l'année la plus importante en termes de revenus (figure 9). Ce constat est en cohérence avec le prix de vente moyen élevé de l'année 2018-2019, alors que les prix du bois sur les marchés atteignaient des sommets. Il est important de mentionner que les volumes liés aux contrats du BMMB se récoltent majoritairement à la deuxième année de l'achat, d'où les revenus plus importants en 2019-2020.

Figure 9 – Évolution des revenus des contrats du BMMB pour la période de 2015 à 2019



5.5 Un marché libre qui offre une expérience client simple, qui constitue une opportunité d'affaires positive

Dans un souci d'alléger le fardeau de ses clients, le BMMB travaille à alléger et à simplifier l'ensemble de ses procédures. Il vise à accompagner les acheteurs tout au long du processus contractuel, afin que l'expérience des clients se traduise par une expérience positive qui fera en sorte que l'acheteur demeure actif sur le marché libre.

Indicateur	Cible	Résultats	Appréciation
Mesures de simplification	2	2	
Procédure d'accompagnement	Mise en œuvre	Fait	
% des soumissions numériques	70 %	73 %	

Mesures de simplification

Afin d'améliorer l'expérience client et de maintenir ses processus les plus simples possible, le BMMB s'est doté d'un indicateur qui visait à mettre en place deux mesures de simplification en 2019-2020. Premièrement, le rapport d'activité, mis en place à la création du BMMB et ayant très peu évolué au cours des années, a été retravaillé afin de le rendre entièrement électronique. L'objectif est que l'acheteur n'ait qu'un fichier à utiliser. Ainsi, il peut utiliser ce fichier pour produire les relevés cartographiques de ses opérations en cours (*cut-over*) en plus de produire son rapport d'activité suivant la réalisation de son

contrat. Ce format allégé devrait aider l'acheteur à déposer facilement un rapport fournissant toutes les informations requises au BMMB pour effectuer les différents suivis et autres redditions de comptes.

La deuxième mesure était d'alléger et clarifier l'information au document d'appel d'offres (DAO) concernant le Programme de remboursement des chemins multiressources (PRCM). L'objectif était de rendre l'information plus fluide afin de faciliter la compréhension par l'acheteur et mieux identifier les exigences afin qu'il puisse bénéficier du programme.

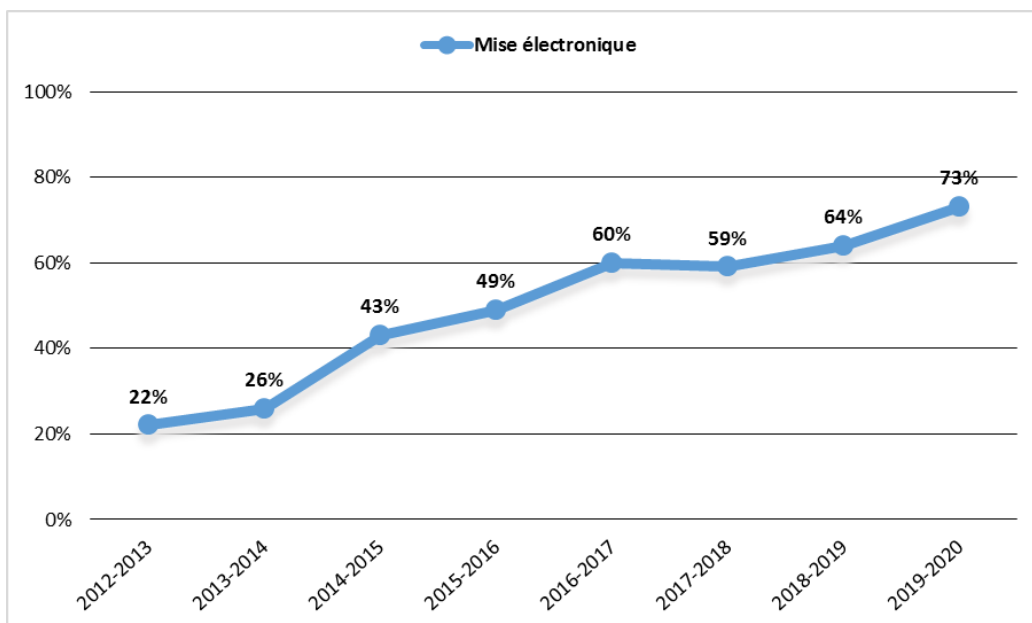
Procédure d'accompagnement

Dans un souci d'amélioration et de clarification auprès des acheteurs et du Secteur des opérations régionales du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, le BMMB a élaboré une procédure d'accompagnement des acheteurs où les nouveaux clients sont particulièrement visés. Cette procédure vise à identifier les éléments que l'acheteur doit connaître pour être en mesure de réaliser son contrat, dans le respect des lois et règlements. On y précise son rôle ainsi que celui du responsable du suivi du contrat au BMMB. Ainsi, dès l'ouverture du contrat jusqu'à sa fermeture en passant par un accompagnement sur le terrain, le BMMB veut s'assurer que l'acheteur soit appuyé et soutenu tout au long de la réalisation de son contrat. L'objectif est que l'expérience d'affaires sur le marché libre soit positive pour les clients.

Proportion des soumissions numériques

Toujours dans le souci d'améliorer et simplifier les processus de mise en marché, le BMMB visait à favoriser l'utilisation des soumissions numériques dans une proportion de 70 % en 2019-2020. La mise en place du site Web transactionnel en 2012 a démontré une utilisation progressive de cet outil. La figure 10 présente la proportion des mises électroniques reçues. Cette solution est appréciée des clients pour son efficacité, son utilisation à la hauteur de 73 % en 2019-2020 permet d'atteindre la cible visée et de poursuivre la tendance ascendante.

Figure 10 – Évolution de l'utilisation de la mise électronique de 2012 à 2019



6 Conclusion

Au cours de l'année 2019-2020, le BMMB a été en mesure de maintenir l'offre de bois sur le marché libre avec 7,7 Mm³ offerts. Malgré une conjoncture économique difficile, les résultats des ventes démontrent un succès appréciable avec 6,2 Mm³ vendus et un taux d'adjudication annuel de 80 %. Ce bilan annuel des ventes aux enchères a permis d'intégrer quinze indicateurs et cibles afin de rendre compte de l'atteinte des objectifs. La cible est atteinte ou dépassée pour treize d'entre eux alors que le résultat est satisfaisant, mais inférieur à la cible pour deux d'entre eux. Les principaux objectifs visés par le marché libre des bois ont donc été atteints en 2019-2020.

Ces résultats permettent de confirmer la contribution du marché libre des bois à offrir de la prévisibilité pour les approvisionnements des entreprises forestières en leur rendant accessible un volume important de bois tout au long de l'année à un juste prix.

À la veille d'entamer la 4^e année de la période quinquennale 2018-2023, le BMMB répond positivement aux différentes cibles fixées et aspire à offrir l'ensemble des volumes qui lui seront confiés dans les deux prochaines années pour compléter cette période. Certains éléments de suivi et des pistes d'amélioration ont été identifiés et seront explorés au cours de la prochaine année de manière à poursuivre l'amélioration du processus de mise en marché des bois. Également, un volet développement des affaires du marché libre des bois sera exploré et contribuera à ajuster les indicateurs et les cibles en fonction de nouvelles orientations stratégiques.

Les résultats de l'année 2019-2020 démontrent clairement l'engagement de l'équipe du BMMB dans l'atteinte des objectifs. Au cours de la prochaine année, le BMMB poursuivra le développement du marché libre des bois afin de contribuer à la performance du secteur forestier, de soutenir le développement économique régional et de contribuer à la prévisibilité des approvisionnements forestiers.

